L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 19 OCTOBRE 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.,
Editeurs-Propriétaires:
G. F. WEISSE. E. DUFOUR.
E. DUVERGER. [illegible] HARDY.
Rue de Chartres, No 109, entre St Louis et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 19 OCTOBRE.

Le bureau et l'imprimerie de l'ABEILLE sont actuellement au No 109, rue de Chartres, entre Conti et St Louis.

L'Indemnité Mexicaine.

SANTA ANNA ET SES CRÉANCIERS.

Le télégraphe nous signalait l'autre jour la présence de Santa Anna à Washington; c'était une bourde; mais plus d'un capitaliste de New-York, de Boston et de Philadelphie eut souhaité que la nouvelle fût vraie.

L'ex-dictateur a des créanciers dans ce pays. On sait qu'en vertu du traité qu'il a conclu avec nous, il y a environ un an, il devait recevoir dix millions de piastres en échange d'une partie de la Sonora. Son Altesse Sérénissime n'en a touché que sept; les Etats-Unis ayant stipulé que les trois autres resteraient pendant quelque temps au trésor fédéral pour indemniser ceux de nos nationaux dont les réclamations auraient été reconnues valides par le gouvernement mexicain, mais qui n'auraient pu se faire payer.

L'échéance est arrivée, et il ne reste plus aux Etats-Unis qu'à remettre les trois millions au Mexique. C'est du moins ce que le secrétaire du trésor se disposait [illegible] lorsqu'il a appris que Santa Anna [illegible] négocié la créance mexicaine. Ayant [illegible] tellement besoin d'argent il avait divisé les trois millions en coupons et les avait [illegible] dans nos grandes villes commerçantes. Tentés par l'appât d'un escompte considérable, les capitalistes du nord ont [illegible] ces coupons, sûrs d'avoir fait une excellente affaire.

Ils comptaient sans doute sur le maintien de Santa-Anna au pouvoir, car aujourd'hui qu'il a disparu de la scène politique et qu'il est allé chercher dans l'exil la sécurité que ne lui offrait plus son pays, la transaction financière qu'il a conclue avec [illegible] donne lieu à quelques petites [illegible]. Ceux-ci se sont adressés au gouvernement américain pour obtenir le [illegible] des mandats qu'ils tiennent de Santa Anna: le secrétaire du trésor a répondu, avec raison, qu'il n'acquitterait ces mandats qu'autant qu'il y serait autorisé par le gouvernement mexicain et que celui-ci consentît à lui donner [illegible] pleine et entière.

Le gouvernement américain a agi sagement en prenant tout de suite cette attitude vis-à-vis des créanciers de l'ex-dictateur. Celui-ci avait-il le droit d'escompter les futures ressources de la République, et sa signature engage-t-elle le gouvernement du Mexique? Nous ne le croyons pas. Ce n'est pas à lui que devaient les [illegible], c'est au Mexique. Un engagement personnel de M. Pierce lierait-il l'Union? Non certes.

Nous avions donné à Son Altesse — conservons-lui ce titre si [illegible] — reconnaissance, elle est pour [illegible], car une reconnaissance est un [illegible] qui constitue une créance [illegible]. Mais nous ne lui avons [illegible] c'est sa propre signature qu'il [illegible]. Il est donc personnellement [illegible] des banquiers américains, et [illegible] peuvent pas prétendre à la re[illegible] millions restant de l'indemnité.

[illegible] un grand principe que nos [illegible]alistes, dans leur avidité, ont complètement [illegible] de vue, c'est que dans une [illegible] dans une monarchie autre [illegible] l'autorité, où un seul homme est [illegible] l'autorité absolue, le gouvernement n'est pas un homme mais un [illegible]. Au Mexique, Santa Anna, [illegible] sa dictature, n'a jamais été gouvernement légal: il avait usurpé [illegible] suprême, mais son autorité [illegible] autorité de fait. Il a pu [illegible] les sept millions que notre gouvernement [illegible] payés au Mexique, parce qu'il [illegible] lui-même gouvernement, [illegible] était pas positivement inter[illegible] propres billets pour le [illegible] l'indemnité il est clair que [illegible] de sa signature était subordonnée au maintien du pouvoir de fait [illegible] exerçait au Mexique. Ainsi nous ne [illegible] que s'il était encore à la tête [illegible] affaires, chez nos voisins, le secrétaire [illegible] ne ferait aucune difficulté d'accepter les mandats qui portent sa signature.

Santa Anna, on le sait, était à lui [illegible] temps de sa dictature, le gouvernement du Mexique, et les engagements [illegible] contractait devenaient forcément les [illegible] du Mexique. Sa chute a complètement changé la situation: la république [illegible] de l'usurpateur, rentre dans [illegible] normales et n'est pas tenue [illegible] engagemens pris par ce [illegible]. C'est l'opinion du cabinet de M. [illegible] aussi celle de tout homme [illegible]. A moins de refaire le droit constitué [illegible] mettre sous ses pieds les [illegible] plus élémentaires de la logique, [illegible] impossible de reconnaître aux créanciers de Santa Anna aucun droit aux trois [illegible] que nous devons encore au Mexique en vertu du traité conclu sous la présidence de Son Altesse Sérénissime. Que [illegible] nous autorise à acquitter, à ses [illegible], la dette particulière de Santa Anna [illegible] capitalistes américains obtiendront satisfaction immédiate. Mais nous [illegible] que le gouvernement mexicain se [illegible] ainsi au profit de l'ex-dictateur. [illegible] pour les honorables banquiers [illegible] de New-York. Ils connaissaient plus ou moins, leur droit constitué [illegible] en escomptant à gros intérêts [illegible] de Santa Anna, ils savaient [illegible] à quels risques ils s'exposaient. Mais ils avaient l'espoir que le [illegible], grâce à l'avance de fonds qu'ils [illegible], consoliderait son pouvoir et [illegible] au moins le temps de réaliser [illegible] de leur opération. Ils ont [illegible] dans leurs calculs égoïstes, et [illegible] pouvons pas dire que nous le regrettons beaucoup. Les mécomptes de ceux qui spéculent sur l'oppression d'un peuple ne nous inspirent guère de sympathie.

Nous appelons l'attention des membres du Conseil des Aldermen sur la lettre suivante que nous adresse un correspondant.

Nlle-Orléans, 17 octobre 1855.

MM. les Editeurs de l'Abeille.

Messieurs,

[illegible]

Je suis respectueusement
Votre serviteur, X....

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

ARRIVÉE DE L'ATLANTIC.

Nouvelles d'Europe d'une semaine plus récentes.

VICTOIRE REMPORTÉE PAR LES ALLIÉS.

Convoi Turc capturé.

CRAINTE DE FAMINE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE.
Baisse sur les Cotons.

NEW-YORK, 18 oct.— Le steamer Atlantic, de la ligne Collins, est arrivé hier soir ici, portant des dates de Liverpool du 6 courant. Les nouvelles sont donc de huit jours plus récentes que celles apportées par le Canada.

Marché au coton de Liverpool.

Le marché au coton de Liverpool était languissant, et d'après la circulaire de MM. Denistoun & Co, les prix avaient fléchi de 1/8 de penny par livre depuis le départ du Canada.

Les ventes de la semaine ont été de 41,000 balles dont 7,500 prises par les spéculateurs. Les ventes de vendredi, 5 courant, se sont élevées à 6,000 balles. Le marché s'est clos ferme aux cours suivans: Fair Orleans, 6 3/4 d; Middling Orleans, 5 7/8 d; Fair Uplands, 6 1/4 d; et Middling Uplands, 5 5/8 d. la livre.

MANCHESTER.

Les avis des districts manufacturiers sont moins favorables.

MARCHE MONETAIRE.

Les opérations sur le marché monétaire de Londres sont devenues plus difficiles par suite d'une nouvelle hausse de 5 1/2 pour cent sur le taux de l'intérêt.

Les consolidés sont cotés 87 7/8.

Céréales.

Il n'y a pas eu de changement notable sur le marché aux céréales de Liverpool.

Le Western canal vaut de 40 à 41 sh.; les marques de l'Ohio 43 s. 6 d.; celles de Philadelphie et de Baltimore de 42 à 43 sh. le Canal.

Le maïs blanc est coté de 44 à 45 sh. et le mêlé à 40 sh. 6 d. le quarter.

PROVISIONS.

Il règne une certaine activité sur le marché aux provisions de Liverpool.

Crimée.

NOUVELLES DU THEATRE DE LA GUERRE—VICTOIRE DES ALLIES DESTRUCTION PROCHAINE DES FORTIFICATIONS RUSSES DANS LE SUD DE SEBASTOPOL—EXPEDITION SECRETE—PRISE D'UN CONVOI TURC—APPREHENSION DE FAMINE.

Les avis du théâtre de la guerre sont très importants.

La cavalerie des alliés a remporté une brillante victoire sur les Russes dans le voisinage d'Eupatoria.

La flotte combinée a mis à la voile de Sébastopol; il s'agit d'une expédition secrète.

Les divisions de l'armée anglo-française qui sont restées à Sébastopol s'apprêtaient à faire sauter les fortifications et autres ouvrages que les Russes ont laissés dans le Sud de la ville.

FRANCE ET ALLEMAGNE.

On craint que les récoltes ne soient faibles en France et en Allemagne. La question de subsistance commence à alarmer la population de ces deux pays.

ASIE.

Les Russes s'étaient emparés d'un convoi turc à Kars.

GRÈCE.

On s'attend à ce que des difficultés surviennent entre les puissances occidentales et la Grèce.

STEAMER.

Le steamer Africa n'était pas encore arrivé à Liverpool au départ de l'Atlantic.

2de dépêche.

Suite des nouvelles de la Crimée.

New York, 18 octobre.—Aux dernières dates les alliés établissaient des mines sous les fortifications du Sud de Sébastopol pour les faire sauter.

Gortschakoff, dans une dépêche télégraphique qu'il a transmise le 3 courant à St. Pétersbourg, annonce que les alliés ont fait sans succès une démonstration contre son aile gauche.

La flotte combinée a quitté Sébastopol; on croit que sa destination est Nicolaeff ou Odessa.

Le Czar, aux dernières dates, se trouvait à Odessa, et devait se rendre incessamment en Crimée.

C'est la cavalerie française qui a battu les Russes à Eupatoria.

Les alliés à Sébastopol ont mis en position 120 mortiers en face des forts que les Russes occupent dans le nord. On s'attendait à une attaque incessante.

On écrit de Moscou que le czar a ordonné une nouvelle levée de 100,000 hommes.

On assure que la flotte de la Baltique a bombardé pendant neuf heures la ville de Duenamaende, construite sur une île, à neuf milles au nord-ouest de Riga. Les details manquent encore.

Nouvelles Commerciales.

La circulaire de Brown, Shipley & Co annonce que la qualité du nouveau blé américain s'améliore et est en demande à Liverpool. La farine est également en demande, le maïs est languissant. Les qualités inférieures de bœuf étaient recherchées. Les transactions dans le porc étaient moins considérables.

Les consolidés ont fermé à 87 1/4 et non 87 7/8 comme il est dit dans les journaux d'hier soir. Rien de nouveau dans les effets américains.

L'augmentation du taux de l'intérêt par la banque d'Angleterre a causé une certaine gêne dans le commerce.

Marché de New York.

New York, 18 octobre—Une légère hausse s'est manifestée aujourd'hui dans les farines; les bonnes marques de l'Ohio valent $8 62 1/2 et celles du Sud $9 37 1/2 le baril. Le blé rouge du Sud commande $1 90 le boisseau; le mais pour $20 25 le baril; le whiskey de 40 1/2 à 41 1/2 cts le gallon.

Marché de Cincinnati.

Cincinnati, 18 octobre—La farine est très languissante: il ne s'est vendu aujourd'hui que 50 barils à $7 50. Le mess porc vaut $20 le baril, et le whiskey de 33 1/4 à 33 3/4 cts le gallon.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Louisville, 18 octobre.—La rivière continue à baisser. Il y a 5 pieds 8 pouces d'eau dans le chenal.

Le Ben Franklin et le Queen of the Wests sont partis hier pour la Nlle-Orléans.

EUROPE.

Nouvelles par le Canada.

Le steamer *Canada* est arrivé à Halifax le 3 courant. Les malles nous parviendront sans doute aujourd'hui. Nous allons, en attendant, emprunter à la dépêche publiée par les journaux de New York, quelques détails plus complets que ne l'étaient les nôtres:

MER.

Des dépêches de Sébastopol du 16 annoncent que les Russes se fortifient dans le nord de Sébastopol et construisent de nouvelles batteries. Les Français dirigeaient de la cavalerie et une colonne d'infanterie sur Batchiserai par le chemin de Baïnder.

Les Cosaques ont fait 25 prisonniers à Kertch.

A la date du 17 les alliés concentraient leurs forces entre Balaklava et la Tchernaïa, et faisaient de fréquentes reconnaissances dans la direction de l'aile gauche des Russes.

On écrit du camp que les alliés font avec une grande activité les préparatifs nécessaires pour recommencer la campagne. Trois ou quatre cents déserteurs, la plupart Polonais, disent que les Russes sont complètement démoralisés.

On lit dans une correspondance adressée de Sébastopol, 20 septembre, au journal *la Patrie*: «Depuis leur retraite, les Russes n'ont pas cessé de nous envoyer des boulets, et ce serait une erreur de croire que nos amis à Sébastopol sont hors de portée des batteries du Nord. Les boulets du fort-Constantin portent au-delà de la baie du Sarabeïnaia, et l'ennemi peut aisément diriger ses projectiles sur la ville. Quant aux batteries des autres forts, quelques-unes des canons dont elles sont armées sont d'un si fort calibre que leurs boulets pourraient passer au dessus de la ville et tomber au milieu des travaux du siége les plus avancés. Cependant quoique le feu des Russes n'ait point été suspendu il n'est pas très violent. Le génie et l'artillerie sont partout à l'œuvre à Sébastopol. Le fort St. Nicolas que les Russes ont laissé presque intact a été armé et son canon répondent déjà à ceux de l'ennemi. Quant à essayer de retourner dans cette place, les Russes ne sauraient y songer."

Le grand duc Constantin est arrivé le 20 septembre à Nicolaeff: le czar lui-même devait y aller pour présider en personne aux préparatifs de la campagne d'hiver.

On lit dans une lettre écrite de Berlin, en date du 29 septembre: «Diverses circonstances qu'on a pu observer à St-Pétersbourg font croire que le prince Gortschakoff évacuera bientôt les forts du Nord de Sébastopol, ces forts n'étant que des points stratégiques; mais les Russes font de grands préparatifs pour une campagne d'hiver.»

Le contingent anglo-turc sera placé sous les ordres d'Omer-Pacha.

Des renforts considérables de troupes françaises ont été envoyés à Eupatoria.

DEPECHE OFFICIELLE DU GENERAL PELISSIER SUR L'ASSAUT DE SEBASTOPOL.

Halifax, 18 oct.

Les journaux apportés par le Canada confirment la dépêche officielle du général Pélissier sur la prise de Sébastopol. La voici, (nous la traduisons de l'anglais):

« Quartier-Général,—Sébastopol, 11 septembre.

« L'artillerie de l'attaque droite a ouvert, le 17 août, un feu bien nourri contre Malakoff, le Petit Redan et les ouvrages avoisinants, pour permettre à nos ingénieurs d'établir près de la place les défenses d'où les troupes pourraient au moment se jeter sur l'enceinte. Le 5 septembre, nos batteries ont ouvert un feu violent contre la ville, et les Anglais de leur côté ont canonné sans interruption le Grand Redan.

« Le 8 septembre, à midi, tout étant prêt, je résolus, de concert avec le général Simpson de donner l'assaut. La division du général MacMahon devait enlever Malakoff, celle du général Dulac attaquer le Petit Redan, et la division Lamotterouge, au centre, marcher contre le bastion qui relie ces deux points extrêmes. Je donnai au général Bosquet la division des gardes du général Mellinet pour soutenir les trois premières divisions. Le général De la Marmora désira joindre la brigade sarde à celle qui avait à sa tête la division du général Levaillant, laquelle devait pénétrer dans l'intérieur de la ville par le bastion central et tourner ensuite le bastion du Mât pour s'y établir également.

« Les bombardes anglaises et françaises nous ont rendu de grands services.

« Après des difficultés locales, la division du général MacMahon réussit à s'établir dans l'intérieur de Malakoff. Debout sur la redoute principale du Mamelon, je vis que Malakoff était complètement en notre pouvoir et je donnai alors le signal dont j'étais convenu avec le général Simpson.

« Aussitôt [illegible] les Anglais s'avancèrent bravement contre les saillies du Grand Redan. Ils parent s'y établir et s'efforcèrent de conserver la position, mais, accablés par les réserves russes et un feu violent d'artillerie, ils furent contraints de rétrograder dans leurs parallèles.

« Une poudrière fit explosion près de Malakoff. Les Russes dans l'espoir de tirer avantage de cet incident s'avancèrent immédiatement en masses compactes, disposées sur trois colonnes et attaquèrent simultanément le centre et la gauche de Malakoff, mais des mesures de défense avaient déjà été prises dans l'intérieur de la forteresse, et à partir de ce moment l'ennemi paraît avoir renoncé à l'idée de renouveler l'attaque. Malakoff était à nous et aucun effort de l'ennemi ne pouvait nous l'arracher.

« A 3 heures et demie, nous prîmes les mesures nécessaires pour repousser l'ennemi, dans le cas où il dirigerait contre nous une attaque nocturne, mais notre incertitude cessa bientôt. Dès qu'il fit nuit le feu éclata de tous côtés à la fois, des mines firent explosion et la rue de Sébastopol en flammes fut un des spectacles les plus terribles que la guerre ait jamais offerts.

« L'ennemi évacua complètement la ville au moyen d'un pont construit entre les deux rivages et, protégé par les explosions qui se succédaient rapidement, je ne pus me rapprocher de lui pour le harasser.

« PÉLISSIER.»

LA GUERRE EN ASIE.

La garnison de Kars manque de vivres et est obligée de se maintenir de chair de cheval. Des avis de Trébizonde, du 6 septembre, annoncent que les Russes ont abandonné Erzeroum et se trouvaient à [illegible].

BALTIQUE.

Le steamer *Bull Dog* est arrivé à Dantzic le 28 septembre. Tous les navires de haut bord sont partis pour l'Angleterre. Le reste de la flotte hivernera à Kiel.

GRÈCE.

La nouvelle de la chute de Sébastopol a causé la plus grande consternation à Athènes où la Russie compte de nombreux partisans. Les ministres du roi Othon ont mais néanmoins empressés de porter leurs félicitations aux ministres de France et d'Angleterre.

NAPLES.

Une circulaire adressée aux autorités de tout le royaume de Naples leur annonce que, malgré la retraite de Mazza, la politique du gouvernement reste la même, et que la police autrichienne a sévi comme par le passé, contre les suspects politiques. Le prince Ischabelli, ministre de la guerre, qui combattit les mesures arbitraires de Mazza, a été destitué.

Célébration religieuse de la victoire du 8 septembre.

La célébration de la brillante victoire remportée le 8 septembre à Sébastopol, par les alliés, a pleinement répondu, par sa magnificence, à l'attente des souscripteurs et de tous ceux dont les sympathies sont acquises à la cause que défendent en Europe la France et l'Angleterre.

Hier au point du jour, un salut a été tiré en face de l'ancienne Place d'Armes, et pendant tout le reste de la journée le canon a retenti de cinq minutes en cinq minutes.

La cérémonie religieuse était fixée à 6 heures; un quart d'heure avant, une foule compacte avait déjà envahi la cathédrale dont l'intérieur brillamment illuminé, offrait un magnifique spectacle. Les dames étaient en grand nombre et en grande toilette: leur présence n'a pas peu contribué à rehausser l'éclat de la solennité. A l'entrée de la nef, immédiatement au-dessous de la première tribune, était suspendu le drapeau américain. Un peu plus loin, entre la chaire et le chœur, le drapeau turc et le drapeau anglais, qui confondaient fraternellement leurs plis; en face se trouvaient le drapeau tricolore et le drapeau sarde.

Le croissant turc dans une cathédrale catholique nous a frappé comme un éloquent symbole de la tolérance religieuse de notre siècle! Il est vrai que le drapeau de l'Angleterre hérétique y figurait aussi. On aurait pu puiser dans ce rapprochement plus d'un enseignement salutaire: nous y avons vu, nous, en résumé, l'histoire des sociétés nouvelles et un gage touchant de leur fraternelle alliance dans l'avenir.

Un nombreux clergé avait répondu à l'appel des souscripteurs. Nous avons compté quatorze prêtres, tous vêtus des magnifiques habits sacerdotaux réservés pour les grandes cérémonies de l'église. Après divers cantiques chantés par le clergé l'orchestre a exécuté avec un admirable ensemble le *God save the Queen*. Cet hymne nationale de l'Angleterre a été suivie d'un sermon prononcé par l'abbé Perché que nous regrettons, à cause de l'heure avancée où nous écrivons ce rapide compte-rendu, de ne pouvoir rapporter en entier. M. Perché a été heureusement inspiré; il a prononcé d'éloquentes paroles qui ont retenti jusqu'au fond des cœurs. Au sermon a succédé le *Te Deum* composé par M. Curto: cette musique si large et si solennelle, éclatant tout d'un coup sous les voûtes sonores de la cathédrale, a produit un effet extraordinaire. Dans bien des âmes elle est allée éveiller des souvenirs et chers et si douloureux à la fois, de la patrie absente, et nous avons vu plus d'un spectateur essuyer d'une main furtive, des larmes d'attendrissement,—larmes pieuses et patriotiques qui coulent dans l'ombre et dont par une admirable pudeur de l'âme, on se hâte d'effacer la trace.

Les dernières notes du *Te Deum* s'éteignaient lorsque le canon a retenti au dehors: c'était le salut du soir que l'on tirait en face de l'église.

La cérémonie s'est terminée par l'air de *Partant pour la Syrie* qui a été exécuté à grand orchestre et avec un entrain extraordinaire.

L'ordre, le plus parfait n'a pas cessé un seul instant de régner dans l'intérieur de la cathédrale, malgré la foule énorme qui s'y était portée. Quatre mille personnes au moins étaient présentes à la solennité. Au dehors la rue était encombrée des personnes qui n'avaient pu pénétrer dans l'église. La foule s'est écoulée sans bruit et avec le plus grand ordre.

La célébration du brillant fait d'armes du 8 septembre restera dans nos souvenirs comme l'une des cérémonies les plus touchantes auxquelles nous ayons jamais assisté.

CHRONIQUE LOCALE.

NOMINATIONS DU PARTI AMÉRICAIN.—Le Parti Américain des Premier et Troisième Districts représentatifs ont nommé les candidats suivants à la Législature:

1er District.—MM. W. E. Lindsey et John T. Pitts.

2me District—MM. H. J. Ranéry, Jno W Price et R. W. James.

La liste [illegible] est maintenant complet.

[illegible]

—Joseph [illegible], a été déclaré coupable de vol.

—Wm McDonald, accusé de tentative de meurtre sur la personne de Thomas McGuinness, a été déclaré coupable de voies de fait.

INCENDIE.—Le feu s'est déclaré, hier à midi, dans la cuisine de M. Henry Gosepol, rue Amour, entre Clouet et Montegut. La cuisine a brûlé. La perte est de $600.

—A une heure et demie, un autre incendie a éclaté dans la maison de M. J. E. Ricard, à l'encoignure Johnson et Hôpital. Les meubles ont été sauvés, mais la propriété a été détruite, à cause du manque d'eau. Le mobilier et la propriété étaient assurés pour $600.

ACCIDENT.—Le nègre James, appartenant à M. Brooks, est tombé, mardi après midi du deuxième étage de la prison et s'est cassé une jambe.

FOURNITURES DE BUREAU.—MM. P. Durel & Cie, 37 rue de Chartres, viennent de recevoir un complet assortiment de fournitures de bureau. Nous appelons l'attention des notaires, des institutions, et des chefs de bureau sur l'avis que publie aujourd'hui cette maison dans nos colonnes. Les prix de P. Durel et Cie sont très modérés.

M. CRAMPTON.—D'après une dépêche de Washington le gouvernement américain aurait chargé M. Buchanan de demander au cabinet anglais le rappel de M. Crampton, ministre britannique à Washington, par suite de l'implication de ce diplomate dans l'affaire de recrutement jugée à Philadelphie.

LE GRONDEUR.—Ce vapeur français est arrivé le 9 de ce mois à New York [illegible] a échangé un salut de 21 coups de canon avec le fort de Governor's Island.—Le Grondeur, dit le Courrier des Etats Unis, est un aviso construit sur le même modèle et vers la même époque que l'Achéron, dont le passage à New-York, l'année dernière, n'est pas oublié. Il porte 4 canons, une machine de 160 chevaux et 80 hommes d'équipage—hommes de couleur pour la plus grande partie, par suite des vides que la fièvre jaune a forcé de combler, depuis que le vapeur fait partie de la station des Antilles. Il est commandé par M. Gallot, lieutenant de vaisseau. Par une coïncidence qui doit ajouter à la cordialité de sa réception par la population de New York, M. Gallot a eu le bonheur de sauver, le 21 août dernier, le brick américain Hidalgo, au moment où il semblait inévitablement perdu.

GOTTSCHALK.—Ce brillant artiste a donné un grand concert à Baltimore le 9 de ce mois. Gottschalk a eu un grand succès et les journaux font avec un véritable enthousiasme l'éloge de son magnifique talent.

L'OUEST.—Les Etats de l'ouest surpasseront bientôt en richesse et en population ceux de l'Atlantique. L'Illinois et l'Indiana comptent chacun plus d'un million d'habitans; le Michigan, le Wisconsin et l'Iowa, d'une autre part, en ont chacun plus d'un demi-million. L'émigration continue à s'y porter et à accroître leur richesse en même temps que leur population. Le Wisconsin a vu la sienne depuis cinq ans augmenter de 270,000 âmes: cet Etat renferme maintenant 375,000 habitans. L'augmentation a été encore plus considérable dans l'Iowa. D'ici à peu de temps, chacun des Etats que nous venons de nommer aura une population égale à celle de l'Ohio.

CÉLÉBRATION DE LA VICTOIRE DU 8 SEPTEMBRE AU CANADA.—Le brillant fait d'armes du 8 septembre, sous les murs de Sébastopol, a été célébré à Montréal le 4 de ce mois avec une pompe extraordinaire. Nous lisons à ce sujet dans le *Pays*:

A une heure de l'après midi, la grosse cloche de l'église de la paroisse annonçait que la fête dont la célébration était [illegible] par tous les citoyens de cette ville, ne serait plus différée à un autre jour.

[illegible]

Des marches qui longent les trottoirs devant l'église de la paroisse, quand on regardait à droite et à gauche dans la rue Notre Dame, les yeux étaient éblouis par les lumières et émerveillés par le nombre de drapeaux qui flottaient de toutes parts.

Variétés.

SOUVENIRS D'UN MEDECIN
(DE SAMUEL WARREN),

LA CONSOMPTION.
(SUITE)

[illegible]

PHILARÈTE CHASLES.

Décédé hier le matin, à 4 heures, M. M. EUGÈNE DE GRUY, âgé de 53 ans. Ses amis et connaissances et ceux des familles Verloin De Gruy, F et J Frazonde et G Jaquet, sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 3 1/2 heures précises P. M. Le convoi partira du No 57, rue St Pierre, entre Chartres et Royale.

Décédé hier, à une heure de l'après-midi, J. B. MANUEL ANDRY, âgé de 39 ans. Le convoi funèbre aura lieu cette après midi, à 4 heures et demie. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement [illegible] rue Royale, près de l'encoignure St. Philippe.

DE LA PART DE SA FAMILLE.

ATTENTION.

Habillements d'hiver et 100 caisses chaussures et chapeaux.

Nous sommes priés d'appeler l'attention des acheteurs à la vente d'habillements d'hiver et de 100 caisses chaussures et chapeaux, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Blache & Lesumont [?], No 77, rue de Chartres. Conditions à la vente.

AVIS.
Ecoles Publiques du 2me District.

P. DUREL & Co,
Marchands de fournitures de bureaux, imprimeurs et fabricans de livres en blanc.
Rue de Chartres, No 37.

NOURRICE A LOUER.
ON offre de louer une jeune domestique comme nourrice. S'adresser au bureau de l'Abeille.

Moulin patenté de Scott.

VIN DE BERGASSE.—[illegible] E. DECHAMPS, No 60 rue St Louis.

EN magasin et à vendre par le soussigné: [illegible] C CAVAROC & CO, 144, rue Royale.

AU DRAWBACK—[illegible] C CAVAROC & CO, 144, rue Royale.

HUILE D'OLIVE—En magasin— C CAVAROC & CO, 144, rue Royale.

Vers! Vers!

ARRETEZ CETTE AFFREUSE TOUX! [illegible] J. WRIGHT & Co, rue de Chartres.

MORT AUX RAVETS! J WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres N. O.

[illegible] BAXTER, LOVELL & Co, encoignure Carondelet et Commune.

Assemblées du PARTI AMÉRICAIN.

LES assemblées suivantes du parti Américain de la Louisiane auront lieu dans la Paroisse d'Orléans:

Assemblées des Wigwams:
3 Au Union Hall, Quatrième District, jeudi, 18 octobre, à 7 heures du soir.
4 A la Salle de [illegible], Troisième District, jeudi, 25 octobre, à 7 heures du soir.

Mass Meetings publics:
1 Sur la Place Washington, Troisième District, samedi, 20 octobre, à 7 heures du soir.
2 Sur la Place Lafayette, samedi, 27 octobre, à 7 heures du soir.
3 A Alger, mardi, 30 octobre, à 7 heures du soir.
4 Dans le voisinage du Canal, jonction des rues Bourbon et Carondelet, samedi, 3 novembre, à 7 heures du soir.

L'Hon. Duncan F. Kenner, l'Hon. Randell Hunt, M. John W Price, M. George Eustis Jr. M. Cyprien D. Dufour, le capit. Chas D. Dreux, le col. Dick Stewart, M. J. J. Michel, M. M. A. Foute, l'Hon. Theodore G. Hunt, M. George B. A. Walker et d'autres orateurs distingués du parti Américain harangueront ces assemblées.

CANDIDATS
du Parti Américain de la Louisiane
AUX PLACES DE L'ETAT.

POUR GOUVERNEUR:
CHARLES DERBIGNY,
DE JEFFERSON.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR
LOUIS E. TEXADA,
DE RAPIDES.

POUR SECRÉTAIRE D'ETAT
ROBERT G. BEALE
D'EST BATON ROUGE.

Pour Trésorier:
J. V. DURALDE,
D'OUEST BATON ROUGE.

Pour Auditeur:
WALTER ROSSMAN,
DE CLAIBORNE.

Pour Avocat-Général
RANDELL HUNT,
D'ORLEANS.

Pour Surintendant de l'Instruction:
O. D. STILLMAN,
D'OUACHITA.

CONGRÈS.
Premier District—GEORGE EUSTIS Jr.
Second District—THEODORE G. HUNT.
Troisième District—PRESTON POND Jr.
Quatrième District—WILLIAM B. LEWIS.

POUR LE SÉNAT DE L'ETAT:
GLENDY BURKE,
LEONCE BURTHE,
J. J. MICHEL.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS:
Quatrième District Représentatif:
H. B. EGGLESTON & Aug. DUVALL.
Cinquième District Représentatif:
A. PITOT Jr. & G. LEGARDEUR.
Sixième District Représentatif:
A. D. DOBIGNOT & Capt. WADE.
Septième District Représentatif:
P. C. [illegible] & J. SOLOMON.
Huitième District Représentatif:
[illegible] & P. DE LABARRE.
Neuvième District Représentatif:
CHARLES MORGAN.

OFFICIERS DE PAROISSE.
Pour Shérif—JOSEPH HUFTY.
Pour Coroner—CHARLES N. OLIVIER.
Pour Avocat de District—M. A. FOUTE.

GREFFIERS DE COURS.
Première Cour de District—N. TREPAGNIER.
Seconde Cour de District—F. S. WILTZ.
Troisième Cour de District—HENRY BEZOU.
Quatrième Cour de District—D. B. WALTON.
Cinquième Cour de District—Wm A. NOTT.
Sixième Cour de District—W. M. BERRE.

ASSESSEURS.
FRANCIS TURNER.
THEODORE DUBEL.
JOHN T. DUFOUR.
JOHN A. WATKINS.

COLLECTEURS DE TAXES.
Premier District—THOMAS ASKEW.
Second District—JOSEPH HERNANDEZ.
Troisième District—DUVERNAY FARRAR.
Quatrième District—GEO HENSEMEN.

JUSTICES DE PAIX.
Première Justice—D. F. MITCHELL.
Seconde Justice—C. M. BRADFORD.
Troisième Justice—ED. RICHARDSON.
Quatrième Justice—J. M. CALHOUN.
Cinquième Justice—WM. PILES.
Sixième Justice—ARTHUR FORTIER.
Septième Justice—G. W. BUFORD.

CONSTABLES.
Première Cour de Justice—J. QUIRK.
Seconde Cour de Justice—J. AGAISSE.
Troisième Cour de Justice—J. W DUPLESSIS.
Quatrième Cour de Justice—J. SCHAUPBE.
Cinquième Cour de Justice—J. L. HERNANDEZ.
Sixième Cour de Justice—JOHN M. MEAD.
Septième Cour de Justice—LEWIS GOLDING.

ALDERMEN.
Collecteur—EDW. WILSON.
Assesseur—H. W. FOWLER.

RICHD RICHARDSON

ABSINTHE ET KIRSCH—En débarquement du navire Nuremberg, du Havre. P D SEGOND & COUTIN, 13 rue Bienville.

AVIS. LE Dr SHERIDAN [illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest. AVIS. [illegible] A. B. SEGER, vice-président.

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nlle-Orléans, 16 octobre 1855. AVIS. [illegible] E. ROUSSEAU, caissier.

SUCCESSION DE JAMES NATA. [illegible] BUDD & LAMBERT, avocats, rue Exchange, No 12.

Ouvriers—Ouvriers. DES BONS OUVRIERS cordonniers [illegible] BLANCAND & GUITET, Encoignure des rues Royale et Dumaine.

Changement de magasin. LABORDE & ZIGUES [illegible]

DIVERS—30 barils [illegible] JOSEPH LANDIS & Co, 39, Tchoupitoulas.

CHANGE SUR PARIS—A vendre [illegible] CASTILLO & MARISPE.

TAPIS. J. D. DAMERON & CO. No 28 rue de Chartres et 27, rue de la Douane.

Aux marchands de [illegible]. P. DUREL & Co, No 37, RUE DE CHARTRES.

AUX NOTAIRES. P. Durel & Co, 37, rue de Chartres.

VIN ROUGE—[illegible] W P FREDENBURG & CO, No 73, rue Tchoupitoulas.

POMMES DE TERRE—[illegible] DONNELLY, BEZZINA & Co, No 60, rue Tchoupitoulas.

A VENDRE [illegible] LANATA, GANDOLFO & Co.

CHAMPAGNE Piper Heidsieck [illegible] FREAU & COUTURIE, 31 et 33 rue Gravier.

RECU par les derniers arrivages [illegible] P CUSACHS FRERE & Co, Esq. Royale et St-Philippe.

Petits pois! [illegible] FREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier.

FRUITS à l'eau de vie—[illegible] FREAU & COUTURIE, 31 et 33 rue Gravier.

UNE pompe [illegible] TH. BAILLY BLANCHARD & CO, 27, rue de la Vieille-Levée.

Aux Médecins. Excellente occasion. A VENDRE pour cause de départ [illegible]

ORGE ET HOUBLON—[illegible] S J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

KETCHUPS—300 douzaines bouteilles et demi bouteilles; SALAIS—300 douzaines; SEL EN CAISSES—[illegible]; POIVRE DE CAYENNE—100 caisses, à vendre par S J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

AVIS. LE public est prévenu que la société qui existait en cette ville sous la raison de veuves SIMONIN & TOURNERY est dissoute [illegible]. Veuve SIMONIN, Veuve TOURNERY.

CABINET DE LECTURE FRANÇAIS, Rue Ste Anne No 38. ARMAND BERTHELON.

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] E. CARRIERE & CO.

PAR le navire Trenton, de Bordeaux: [illegible] E. RENAUD & A. TAMBOURY.

Ouverture de marchandises de saison. [illegible]

EN débarquement du navire Trenton [illegible] PAUL JUGE FILS.

RECU par le Richards Morris [illegible] V & B HASSAN.

FUILLE DE CHASSE [illegible] BERNARD TURPIN, No 47 rue des Magasins.

ERMAUX Français [illegible] BERNARD TURPIN, No 47, rue des Magasins.

COUVERTS [illegible] BERNARD TURPIN, 47 rue des Magasins.

CAPSULES [illegible] BERNARD TURPIN.

CIGARES [illegible] BERNARD TURPIN.

PETARDS [illegible] BERNARD TURPIN.

ANDO DE FUENTES & Co, [illegible]

Spécialité nouvelle! E. E. SCANLAN & Co, Nos 19 et 21, rue de Chartres. [illegible] MOIRE ANTIQUE [illegible] MANTEAUX ET MANTILLES [illegible]

PHOTOGRAPHIE. Salons de [illegible], 92, rue du Camp. DAGUERREOTYPES, AMBROTYPES, &c. E. JACOBS [illegible]

JOURNAL ESPAGNOL PRENSA DE LA HABANA [illegible] Von HEBERT & Cie, 148, rue de Chartres.

L. PERROT & Co. Rue Royale, No 226, enc. Ste-Anne. [illegible]

Rue Sainte [illegible] Hôtel-Restaurant Madison, TENU PAR EUGENE CAILLEZ. [illegible]

Le professeur J. G. D'Aquin A.M. [illegible]

Lait pur. [illegible] J. LACOSTE.

A. BARRAUD, 42, rue de Chartres. [illegible] A. BARRAUD.

CHANGE SUR BORDEAUX, payable à PARIS, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10, rue Jefferson.

EN débarquement du navire Griffon, de Marseille [illegible]

Aux Couteliers Barbiers. [illegible]

F. A. POLLARD & Co, No 76 rue du Canal, près Chartres.

MAGASIN DE TAPIS, No 19, RUE DE CHARTRES. [illegible] A. BROUSSEAU & Co.

MADAME SIMONIN, Rue de Chartres No 48. [illegible]

F. RIMASLANO & Co., 69, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, IMPORTATEURS. De marchandises françaises, anglaises et allemandes: Bonneterie, Mercerie, Broderies et une grande variété d'articles de fantaisie. [illegible]

POUR LA TOUSSAINT. [illegible] LELIEVRE, 210 rue Royale.

LA MAISON LELIEVRE, LIBRAIRE, 210, rue Royale. [illegible]

Excellente occasion! Mobilier de l'hôtel des Etrangers à vendre à prix réduit. [illegible] D. TROUCLAIR.

Soieries et Marchandises Sèches de fantaisie, VENTE EN GROS. J. G. PEPPARD & CO., 55, rue Gravier. Ont maintenant en magasin leur NOUVEAU STOCK DE LA SAISON, Comprenant: SOIERIES, SATINS, MOUSSELINES DE LAINE, CACHEMIRES, MERINOS, ALPACAS, RUBANS, GARNITURES DE ROBES, MOUCHOIRS, VOILES, GANTS, BRODERIES, CHAPEAUX DE DAMES, SOIE ET PAILLE, FLEURS ARTIFICIELLES ET ARTICLES DE MODES. [illegible]

LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres, Importateurs de confections POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANS. [illegible] LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres.

ROBES DE CHAMBRE [illegible] LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres.

MANTEAUX TALMA [illegible] LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres.

12 MALLES [illegible] LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres.

CHEMISES [illegible] LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres.

500 DOUZAINES [illegible] LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres.

20 MALLES [illegible] LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres.

PARDESSUS FRANCAIS [illegible] LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres.

PANTALONS [illegible] LAGAY & LECANU, 46 rue de Chartres.

40 MALLES [illegible] LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres.

Bottes, Souliers et Brod[equins]. [illegible] J M GOULD & Co, No 8, rue des Magasins.

Vermicelle et Macaroni. [illegible] ANT. GIRAUD, 44 Vieille Levée.

A louer. [illegible]

A LOUER. [illegible] EDW. SHIFF & Co.

A LOUER. [illegible] A PEPIN & Co, Magasin Rouge.

A LOUER. [illegible] E LAMBERT, No 63, rue des Magasins.

A LOUER. [illegible] LABORDE & ZIGUES, 38 Nouvelle Levée.

A LOUER. [illegible] JUAN Y'DE EGANA, 47, Bienville.

A LOUER. [illegible] J. MOISSE.

A louer par bail. [illegible]

A LOUER. [illegible] C. K. SCHMIDT.

A LOUER. [illegible] O. B. GRAHAM, rue Gravier 96.

A louer pour le 1er novembre prochain. [illegible] C. CAVAROC & Co, 144, rue Royale.

DREZ, 67 rue de Chartres. Aux marchands de la campagne. DEBALLAGE DE CHAPEAUX D'HIVER. [illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE. Le Dr. G. DUPERRON, Dentiste, a transporté son cabinet au No 88, RUE ROYALE, entre Bienville et Douane. [illegible]

IMPERIALES et autres marchandises pour le marché du Mexique. [illegible] O. B. GRAHAM, No. 96, rue Gravier.

EN débarquement du navire Trenton, de Bordeaux: [illegible] JEAN PINSARD [illegible]

ON demande un jeune homme [illegible] A PEPIN & Co, Magasin Rouge.

Une bonne occasion! A VENDRE à bas prix, le fonds et installation d'un magasin de cigares, rue Tchoupitoulas No 55. S'adresser à D. BORNIO Jr, 34, rue Gravier.

Maison Von Hebert & Co., 148, rue de Chartres. [illegible]

WHISKEY [illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15, rue St Louis.

EN débarquement du navire Trenton [illegible] A C [illegible]

Bureau des Commissaires de la dette consolidée de la Nouvelle-Orléans. Nlle-Orléans, 1er août 1855. [illegible] Commissaires: Jno L. LEWIS, maire, OVIDE DE BUYS, contrôleur, W. M. GARLAND, trésorier, E. H. DURELL, président du comité de finances du Conseil des Aldermen, J. EAGER, président du comité de finances du Conseil des Assistants-Aldermen. C. S. LEE, secrétaire.

AVIS est par le présent donné que les listes d'assessement du Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'année 1855, peuvent être examinées tous les jours (excepté les dimanches), à la Cour du Recorder, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. CLEMENT RAMOS, Recorder du deuxième district. Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1855.

AVIS est par le présent donné que les listes d'assessement du Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'année 1855, seront ouvertes et pourront être examinées [illegible]. H. JACKSON, Recorder du quatrième district. Nouvelle-Orléans, 29 sept. 1855.

Assessement et taxes pour l'année 1855. LES LISTES D'ASSESSEMENT pour le Premier District de la ville de la Nlle-Orléans [illegible] GEORGE Y. BRIGHT, recorder du Premier District.

CITY HOTEL, Nlle-ORLEANS. [illegible] R. S. MORSE, Propriétaire.

HOTEL ST-LOUIS, Nlle-Orléans. [illegible] CHAS. L. GUMBEL.

$50 de récompense. [illegible]

EN débarquement du navire Griffon, de Marseille [illegible] P D SEGOND & COUTIN, 13, rue Bienville.

WHISKEY—[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, St Louis.

EN débarquement du navire américain Griffon [illegible] PAUL JUGE FILS & Co.

EN débarquement du navire Nuremberg, du Havre [illegible] JOSEPH LANATA, 11 rue Jefferson et 12 rue Toulouse.

LION & PINSARD, 68 et 70, rue Royale, encoignure Bienville. [illegible] LION & PINSARD.

Drap, Drap, Drap. [illegible] LION & PINSARD.

AVIS. Lagay & Lecanu, 36, rue de Chartres. [illegible] LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres.

LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres. [illegible]

INSTITUT MILITAIRE DU KENTUCKY. [illegible] F. DUDLEY, Président du Conseil.

CHANGEMENT DE DOMICILE. MADAME ROBERT, [illegible]

AVIS.—[illegible]

Institut Jefferson, 58, rue Bourbon Nouvelle-Orléans. Dirigé par G. J. Lens. [illegible]

Chapeaux de dames. [illegible]

BRODERIES, DENTELLES, &c., &c., Magasin à bon marché DE HARDY, 186 RUE DU CAMP 186 [illegible]